

Q. Vous avez rencontré Campbell?—R. Ah, oui.

Q. Lui, qu'est-ce qu'il était?—R. C'était un grand "jack", un marin, je crois.

Q. Quel nom lui donnait-on, à lui?—R. Dick.

Q. Pas d'autre nom, pas d'autre sobriquet qu'on lui donnait?—R. Pas à ma connaissance.

Q. Avez-vous rencontré d'autres Américains en rapport avec cette affaire-là?—R. Pas à ma connaissance.

Q. Hearn paraissait-il de l'entreprise?—R. Non, monsieur.

Q. Qu'est-ce qu'il faisait dans cette affaire-là?—R. Ça m'a l'air qu'ils se servaient de Hearn pour nolisier les navires.

Q. Sans l'intéresser dans l'entreprise, d'après ce que vous avez pu voir?—R. D'après ce que j'ai pu voir. Ils ne m'ont pas mis au courant de leurs affaires.

Q. Avez-vous entendu, en aucun temps, prononcer le nom de Bisailon dans cette affaire?—R. Non, monsieur.

Q. Jamais?—R. Jamais, monsieur.

Q. Leur avez-vous parlé après la saisie?—R. Le lendemain, oui.

Q. Étiez-vous allé à bord?—R. Non, monsieur.

Q. Où les avez-vous rencontrés?—R. Au garage.

Q. Est-ce qu'ils savaient que vous étiez mêlé à la saisie?—R. Pas encore.

Q. Est-ce qu'ils vous ont raconté la saisie?—R. Oui, monsieur.

Q. Est-ce qu'ils se sont plaints de quelqu'un? Est-ce qu'ils ne se sont pas plaints d'avoir été "double-crossed"?—R. "Double-crossed", oui.

Q. Par qui? Ils ne vous ont pas dit que Bisailon les avait "double-crossed"?—R. Pas lui.

Q. Qui, alors?—R. Ils en ont douté un autre.

Q. Qui?—R. M. Perreault.

Q. Ils ont dit que M. Perreault les avait "double-crossed"?—R. Ils le doutaient bien, ils ne l'ont pas affirmé. Ils semblaient s'en douter.

Q. Ils ne se sont pas doutés de vous, à ce moment-là?—R. Non, monsieur.

Q. Saviez-vous, à ce moment-là, que la Commission des Liqueurs cherchait le même navire?—R. Non, monsieur.

Q. D'après ce que je peux voir, vous avez écouté les conversations, oreilles ouvertes, bec clos, pendant que vous étiez avec eux? Voulez-vous nous dire maintenant ce que vous avez appris d'eux sur la façon dont ils conduisaient cette entreprise? D'abord, où achetaient-ils leurs spiritueux?—R. Je crois qu'ils ont acheté cela en haute mer, d'un bateau portant plus grande quantité.

Q. Savez-vous quel est ce bateau?—R. Je ne pourrais pas dire.

Q. Ils ne l'ont pas mentionné?—R. Non, monsieur.

Q. Savez-vous d'où venaient les spiritueux?—R. J'ai cru comprendre que cela venait de Belgique.

Q. Où rencontraient-ils le navire?—R. En dehors des limites.

Q. Mais dans le golfe?—R. En haute mer.

Q. Le golfe, c'est la haute mer, pratiquement. Est-ce que c'était dans le golfe même?—R. Ce n'était pas bien loin de St-Pierre Miquelon. Ça m'a eu l'air à cela.

Q. Est-ce que les vaisseaux qu'ils nolisait dans le port de Montréal devaient se rendre jusque-là?—R. Je n'ai pas eu connaissance de cette nolisation de vaisseaux de Montréal, du tout.

Q. Je comprends. Enfin, pour aller acheter sur un navire portant plus grande quantité, ils devaient avoir des navires. Est-ce que c'était le même navire qui faisait la traversée depuis le point de livraison sur la haute mer jusqu'à Montréal?—R. J'ai dit tout à l'heure qu'un mois, à peu près, avant, il devait venir un autre navire qui a eu un accident, n'est-ce pas? C'est ce